



L'Hérault, ses trésors UNESCO

L'Hérault
Sud prenant



L'HÉRAULT : SES PÉPITES, SES GRANDS SITES DE FRANCE ET SES TRÉSORS UNESCO

Les Journées Européennes du Patrimoine, fin de semaine prochaine, vont être l'occasion de célébrer les richesses du département de l'Hérault. Des joyaux qui s'offrent chaque année de nouvelles labellisations à l'image de la reconnaissance mondiale du « Géoparc Terres d'Hérault » par l'UNESCO tout récemment. Cette année, le canal du Midi célèbre ses 30 ans d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO. 2026 est, par ailleurs, déclarée année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux par une résolution de l'ONU. Le patrimoine mondial se dessine au fil de l'eau, des chemins, des villages et des grands espaces. Des trésors à découvrir, voire à redécouvrir tout au long de ces pages dédiées à l'Hérault, terre de merveilles à préserver.

Midi Libre

GÉOPARC TERRES D'HÉRAULT

LABEL UNESCO

C'est acté. Depuis avril 2026, le Géoparc Terres d'Hérault est labellisé Géoparc mondial UNESCO. Un dossier magistralement porté par le Département de l'Hérault, convaincu de l'intérêt essentiel de ce label pour valoriser le territoire, sa richesse et sa diversité.

Dixième Géoparc en France à obtenir le label Géoparc mondial UNESCO (UNESCO Global Geopark), le Géoparc Terres d'Hérault appartient désormais aux 241 Géoparc mondiaux répartis dans 51 pays.

Un Géoparc est un espace géographique unifié, où les sites et paysages de portée géologique internationale sont gérés selon un concept global de protection, d'éducation et de développement durable. Les communautés locales sont nécessairement associées à cette démarche.

L'objectif est de sensibiliser à l'histoire de la planète telle qu'il est possible de la lire dans les roches, les paysages et

les processus géologiques en cours ; à ce titre le Géoparc Terres d'Hérault est particulièrement exemplaire.

Richesse du territoire héraultais, son patrimoine, ses savoir-faire

L'occasion de découvrir toutes les facettes exceptionnelles du Géoparc Terres d'Hérault.

Un territoire composé d'une mosaïque de paysages singuliers, sites géologiques uniques, biodiversité variée, terroirs atypiques façonnés par la nature et le savoir-faire ancestral des hommes.

L'Hérault compte, en effet, nombre de joyaux couvrant l'ensemble des processus géologiques et un grand nombre de

types de roches : ruffe, basalte, calcaire, granite, gneiss, schiste, grès... Ces pierres témoignent du ballet continu des continents et des océans qui ont façonné son histoire géologique depuis le début des grandes faunes marines il y a 540 millions d'années. Ces témoignages du passé permettent d'observer des traces d'animaux bien plus anciens que ceux des dinosaures ! Dépaysement garanti.

Avec le Géoparc, le Département s'engage à protéger et valoriser cette géologie remarquable, soulignant à cette occasion la richesse du territoire héraultais, son patrimoine, ses savoir-faire et les liens qui unissent l'Humanité et la pierre : paysages, biodiversité, bâti, terroirs viticoles, archéologie, histoire industrielle...

Le Département de l'Hérault a pour ambition, grâce au label « Géoparc Terres d'Hérault », de

transmettre aux générations futures ce précieux héritage, tout en développant de nouvelles perspectives économiques, touristiques et culturelles pour ce territoire. Il peut également permettre de développer le géo-tourisme au même titre que l'Énotour de l'Hérault, puis le Conchylitour mis en place par le Département.

Cet univers extraordinaire datant de plus de 540 millions d'années ainsi que les animations proposées par les Géomédiateurs et les incontournables sont à découvrir du 6 au 10 octobre 2026, Fête du Géoparc Terres d'Hérault (visites guidées, ateliers, dégustations et animations pour tous).

Programme sur : geoparc.herault.fr.



© P. Hilaire

LE PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT

« Cette labellisation UNESCO est bien plus qu'une fierté : c'est une formidable opportunité pour protéger, transmettre et faire rayonner les richesses de notre territoire auprès des générations futures. Ce label récompense autant l'engagement humain que la richesse géologique. Ce travail collectif porté par le Département aux côtés des élus est né sur le terrain grâce à des passionnés : géologues, naturalistes, habitants, associations comme l'association Demain la Terre ! Dès les années 1990, ils voyaient dans les paysages de l'Hérault quelque chose que peu savaient encore nommer : un patrimoine

géologique d'une valeur mondiale. Merci à ceux qui croyaient en ce projet quand il n'était encore qu'un rêve ; ils ont porté l'idée avant que le Département n'entre en scène. Aujourd'hui, ce sont 111 communes engagées, 67 géopartenaires publics et privés, 8 offices de tourisme, 42 géomédiateurs formés. Au total, 178 partenaires se sont mobilisés. Ensemble, nous écrivons une nouvelle page de l'histoire de l'Hérault ! ». C'est la déclaration que le Président du Département a prononcée devant une centaine d'élus et de partenaires engagés dans la démarche et réunis le vendredi 5 juin au Lac du Salagou. Ce site majeur du Géoparc a été choisi pour célébrer l'obtention du label « Géoparc mondial UNESCO » qui raconte 540 millions d'années

d'histoire de la Terre à travers ses paysages spectaculaires. Une histoire longue que le Musée de Lodève, partenaire dès le premier jour, retrace dans son exposition permanente à partir de fossiles et de roches prélevés uniquement sur ce territoire.

« Nous avons vécu une année exceptionnelle avec l'obtention d'un label Grand Site de France décerné à la Cité de Minerve, gorge de la Cesse et du Brian, et bien sûr le Géoparc mondial UNESCO. C'est l'un des rares départements en France à avoir ces richesses uniques. Il est nécessaire de les préserver au maximum pour les générations futures », conclut le Président du Département en rappelant à quel point ce territoire est incomparable.

PÉRIMÈTRE DU GÉOPARC TERRES D'HÉRAULT

Le tout nouveau Géoparc Terres d'Hérault occupe un périmètre de 2 046 km², précisément. Il se déploie sur 111 communes des territoires du Lodévois et Larzac, du Grand Orb, de la Vallée de l'Hérault et du Clermontois. S'y ajoutent certaines communes de l'Ouest du Département, faisant partie des Monts de Lacaune et de la Montagne du Languedoc, du Sud-Hérault, des Avant-Monts et du Minervois au Caroux : Cambon, Castanet-le-Haut, Rosis, Colombières-sur-Orb, Mons-la-Trivaille, Roquebrun, Saint-Martin-de-l'Arçon, Viéussan, Causses-et-Veyran, Saint-Nazaire-de-Ladarez et Cessenon-sur-Orb ; c'est considérable et spectaculaire.

De quoi confirmer l'un des critères du label UNESCO d'un Géoparc : un patrimoine géologique d'importance internationale menant des actions de protection et de valorisation de ces sites naturels, d'éducation et de médiation scientifique, de géotourisme, de la sensibilisation à la préservation des ressources de la Terre et aux changements climatiques...

CANAL DU MIDI

CHEF D'ŒUVRE UNESCO

Le canal du Midi, un des emblèmes majeurs du patrimoine héraultais, est une destination prisée par les visiteurs du monde entier pour admirer les prouesses techniques, profiter des berges et surtout de la navigabilité.

O btenue en 1996, l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO du canal du Midi, signe la reconnaissance du caractère exceptionnel d'œuvre d'ingénierie et de paysage culturel façonné par l'homme.

Le canal du Midi est, en effet, reconnu pour sa Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE). La VUE repose sur l'étude de six critères. Le canal du Midi répond à quatre d'entre eux, ce qui est remarquable. En résumé : un chef-d'œuvre du génie créateur humain, un témoin d'échanges d'influences sur différents développements, un exemple éminent d'un type de construction technologique mais aussi sur l'interaction humaine avec l'environnement.

L'ouvrage de quelque 240 km de long part de Toulouse et rejoint la lagune de Thau. En traversant l'Hérault, il longe les paysages viticoles qui bordent la voie d'eau, les célèbres ouvrages de Fonseranes, le pont-canal de l'Orb, l'admirable écluse ronde d'Agde classée

monument historique, mais aussi le tunnel du Malpas et les ouvrages du Libron extrêmement connus.

Ce patrimoine remarquable est un chef-d'œuvre imaginé par l'audacieux Pierre-Paul Riquet. Son objectif ? Relier l'Atlantique à la Méditerranée. Il soumet en 1662 son projet à Colbert, intendant des finances du jeune roi Louis XIV. Ce dernier signe en octobre 1666 l'Édit de construction du canal royal de Languedoc (ancien nom du canal du Midi). La construction ne dure que 14 ans. Et pourtant, cette voie navigable entièrement artificielle, jamais conçue jusqu'alors, est une véritable prouesse technologique pour le XVII^e siècle.

Première destination fluviale en France en particulier pour les amateurs de « slow tourisme »

Dès l'ouverture du canal du Midi à la fin du XVII^e siècle, le transport de marchandises et de passagers se développe rapidement. L'activité florissante du canal a profondément



structuré la vie autour des berges avec la construction de nombreux bâtis : entrepôts, auberges, chapelles, écuries, bureaux, maisons éclusières... À noter certaines pépites comme la pointe de l'Onglous à Marseillan. Dotée d'un phare, cette pointe marque la fin du canal du Midi puisque c'est là que l'eau du canal se déverse dans la lagune de Thau. Un lieu emblématique, en dehors du temps, qui offre un magnifique panorama sur la lagune de Thau depuis le phare accessible à pied.

En parallèle, l'agriculture profite de l'apport d'eau du canal à partir du XIX^e. En favorisant l'irrigation, l'industrie agricole va se développer, permettant la culture de céréales ou la viticulture.

Le canal du Midi est désormais un véritable atout touristique : première destination fluviale en France en particulier pour les amateurs de « slow tourisme ». S'y ajoutent les activités « fluvestres », nouvelles stars du canal du Midi. Ces pratiques misent sur les voies cyclables au bord de l'eau. L'itinéraire qui va de l'Atlantique à la Méditerranée se nomme le « Canal des 2 mers à vélo », la V80, soit 750 km de voies cyclables. S'y ajoute la Méditerranée à vélo, EV8, qui longe une bonne partie du canal dans l'Hérault.

Le Département de l'Hérault propose des animations à l'occasion des 30 ans de son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO (voir agenda p.8).



3 QUESTIONS À ? MARIE-PIERRE PONS

VICE-PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE
À LA CULTURE DU DÉPARTEMENT
DE L'HÉRAULT

Que va-t-il se passer au domaine de Bayssan pour les 30 ans de l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO du canal du Midi les 19 et 20 septembre ?

C'est important 30 ans. C'est un anniversaire à mettre en avant parce que le canal du Midi fait rayonner notre secteur et c'est un

trait d'union intéressant sur lequel on peut s'appuyer. Pour cet anniversaire, nous organisons des promenades et des parcours au départ de Bayssan, jusqu'aux neuf écluses ; un chef-d'œuvre. Ces parcours traversent les villages et les châteaux à la découverte du patrimoine paysager et culturel. Ensuite, une exposition est proposée à l'espace Di Rosa sur le chantier du canal, l'impact économique, les usages. Elle raconte une partie de l'histoire du canal et les retombées sur ce territoire.

Pourquoi avoir choisi le domaine de Bayssan ?

Ce domaine départemental est idéalement placé, facile d'accès, près de la sortie d'autoroute. Les 160 hectares comptent une forêt, le « bois sacré » riche en essences méditerranéennes qui incite à la promenade et à la déambulation, avec un patrimoine bâti, une église désacralisée dédiée aux expositions. Le site de Bayssan est le projet phare de la culture du Département avec une scène de théâtre pour la danse, la musique, les arts vivants d'une grande diversité. Le domaine de Bayssan est à la fois une destination culturelle avec le théâtre Galabru en intérieur, un parcours sportif, un

espace dédié aux enfants avec des jeux, le départ de promenades grâce à la voie verte qui va jusqu'au port départemental du Chichoulet.

Pouvez-vous résumer l'histoire de ce domaine ?

Le site est déjà connu à la fin de la Préhistoire ; il sera progressivement « château pinardier », à Bayssan-le-Bas, puis orphelinat à Bayssan-le-Haut.

Aujourd'hui, une partie est gérée par le Département, le reste par un syndicat mixte entre le Département et la ville de Béziers qui le met à la disposition d'éleveurs. C'est un très beau domaine, un bel endroit qui mérite d'être découvert.



L'HÉRAULT SUD PRENANT

Jean-Louis Gély, Vice-Président délégué au Tourisme et à l'économie et Conseiller Départemental détaille les enjeux des labels, et en particulier ceux de la nouvelle marque « **L'Hérault Sud prenant** ». « *Nous avons le plus grand nombre de Grands Sites de France labellisés par le ministère de l'environnement 5 ; 4 sont labellisés et un le sera bientôt. S'y ajoutent la labellisation UNESCO du Géoparc mondial Terres d'Hérault depuis quelques semaines plus tous les espaces naturels sensibles. Beaucoup de partenaires institutionnels, privés et économiques ont besoin d'avoir un référencement géographique, mais aussi un positionnement à l'intérieur du vaste marché touristique.*

📍 Lodève

1. LA MANUFACTURE NATIONALE DE TAPIS DE LA SAVONNERIE

Lodève, ancienne cité épiscopale, devient un grand centre textile à partir de 1726. Le Cardinal de Fleury, originaire de Lodève et premier ministre de Louis XV, donne à la ville le monopole de la fourniture en draps pour la confection des tenues des troupes royales d'infanterie. Cette tradition du travail de la laine a trouvé un nouvel élan avec la création de la Savonnerie de Lodève. Spécialisée dans le tissage de tapis de velours, la Manufacture nationale de la Savonnerie, rattachée depuis 1826 au site des Gobelins, dispose de vingt et un métiers répartis entre deux ateliers, l'un à Paris et l'autre, créé en 1964, à Lodève dans l'Hérault. L'histoire du tapis en France débute avec la fondation, par Henri IV, de la manufacture de tapis « façon de Perse et du Levant » établie dans les galeries du Louvre. Louis XIII développe la manufacture en installant les ateliers sur les bords de la Seine au pied de la colline de Chaillot, dans les bâtiments d'une ancienne fabrique de savon ; d'où le nom de Savonnerie.

Si la Manufacture nationale de la Savonnerie tisse encore aujourd'hui quelques copies de tapis anciens, qui sont substituées à des pièces anciennes, les deux ateliers de Paris et de Lodève interprètent essentiellement des cartons de créateurs contemporains : des peintres comme Zao Wou-ki, Soulages, Alechinsky ; des architectes ou designers comme Garouste et Bonetti, Portzamparc, Paulin, Radi, Crasset. Ces tapis d'exception sont destinés aux plus hauts lieux de la République. À Lodève, la Manufacture nationale de la Savonnerie est un lieu absolument unique qui symbolise l'excellence de l'art de vivre à la française.

Plus d'infos sur sitesdexception.fr

📍 Saint-Guilhem-le-Désert

2. ABBAYE DE GELLONE

L'abbaye de Gellone, symbole et chef-d'œuvre du premier art roman languedocien, doit sa construction à Guilhem de Gellone, cousin de Charlemagne, qui, en 804, embrasse la vie monastique. Il débute alors au Val de Gellone

PÉPITES ET GRANDS

la fondation de son Abbaye qui abrite les reliques de Saint-Guilhem-le-Désert. Le cloître est construit à partir de 1050. La crypte, sous l'église actuelle, abrite les vestiges de l'époque préromane. La somptueuse Abbaye de Gellone, totalement restaurée, est un havre de fraîcheur. Elle est, depuis 1998, classée au patrimoine mondial par l'UNESCO (voir p.6) au titre des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France. Au centre de l'Abbaye, un platane majestueux, aujourd'hui classé « Arbre Remarquable » atteint des dimensions impressionnantes, 20 m de hauteur et 7 m de circonférence.

📍 Entre Aniane et Saint-Jean-de-Fos

3. LE PONT DU DIABLE

Construit en 873, le Pont du Diable est sans doute l'un des plus vieux ponts romans de France. Élaboré par Guilhem, (voir ci-dessus), il est, selon les dernières recherches de l'université de Montpellier, destiné à relier les abbayes d'Aniane et de Gellone à Saint-Guilhem-le-Désert situées de part et d'autre de l'Hérault. Long de 50 m, le Pont du Diable enjambe donc l'Hérault ce qui permet aux pèlerins d'avoir une vue sur les gorges et de s'initier à la légende, qui aurait été écrite vers 1160, soit trois siècles après sa construction réelle. « *Lorsque les travaux démarrent, toutes les nuits, le travail accompli durant la journée est détruit. Guilhem découvre que c'est le Diable en personne qui vient détruire l'avancement du pont. Il lui propose alors un pacte qu'il ne respectera pas, ce qui engendre la colère du diable* ». Le pont du Diable, inscrit aux Monuments Historiques depuis 1935, est sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO (voir p.2). Il est l'une des pierres angulaires du Grand Site de France des Gorges de l'Hérault. Bien évidemment, c'est à pied (voir p.6) que le plaisir est le plus dense pour découvrir les vallées et édifices patrimoniaux autour du Pont du Diable.

📍 Hérépian

4. MUSÉE DE LA CLOCHE ET DE LA SONNAILLE

Depuis 2025, le Musée de la cloche et de la sonnaillie, Musée de France, dispose, entre autres, du label d'État « Destination d'excellence ». Ce nouveau label vise à renforcer la qualité sur tout le champ de l'offre touristique : hébergements, restauration, lieux de visite ou de loisirs, lieux d'information touristique — offices de tourisme notamment — transports. Un label bien mérité pour ce musée installé en 1998 dans l'ancienne gare d'Hérépian, aux abords de la Voie Verte. Ce musée raconte l'histoire de la fonderie Granier et décrit l'univers de la création du son par le feu. Dans ce bel espace de plus de 1 000 m², sont également présentées les utilisations et l'univers sonore de toutes les productions de l'ancienne fonderie de cloches, propriété de la famille Granier : les sonnaillies de tôle cuivrée du monde pastoral, les grelots et les clarines en métal fondu et enfin l'apogée de l'art campanaire : les cloches d'église. Les enfants adorent.

Au-delà des sites déjà labellisés, le Département de l'Hérault bénéficie aussi de pépites liées à l'activité de l'homme au cours des siècles. Certaines sont plus secrètes, d'autres des modèles uniques en France, d'autres encore entrent au patrimoine mondial de l'UNESCO.



© P. Hilaire



© Hérault Tourisme - E Brendle



© Adobe Stock



© Hérault tourisme - X.Quentien

SITES DE FRANCE

L'Hérault est le premier département en France en nombre de sites labellisés Grands sites de France, gage d'un patrimoine naturel exceptionnel. Ce label a pour objectif la préservation des sites soumis à une forte fréquentation touristique. Il s'agit de territoires gérés selon les valeurs du développement durable avec, en leur centre, un site classé de forte notoriété.



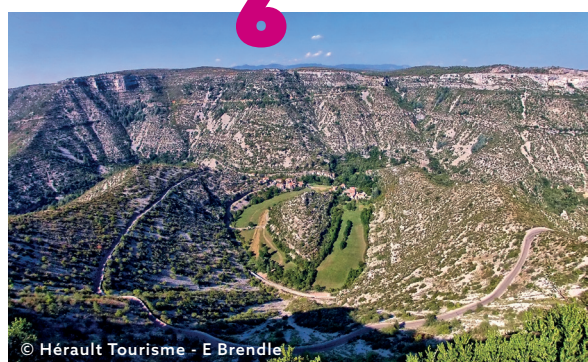
9



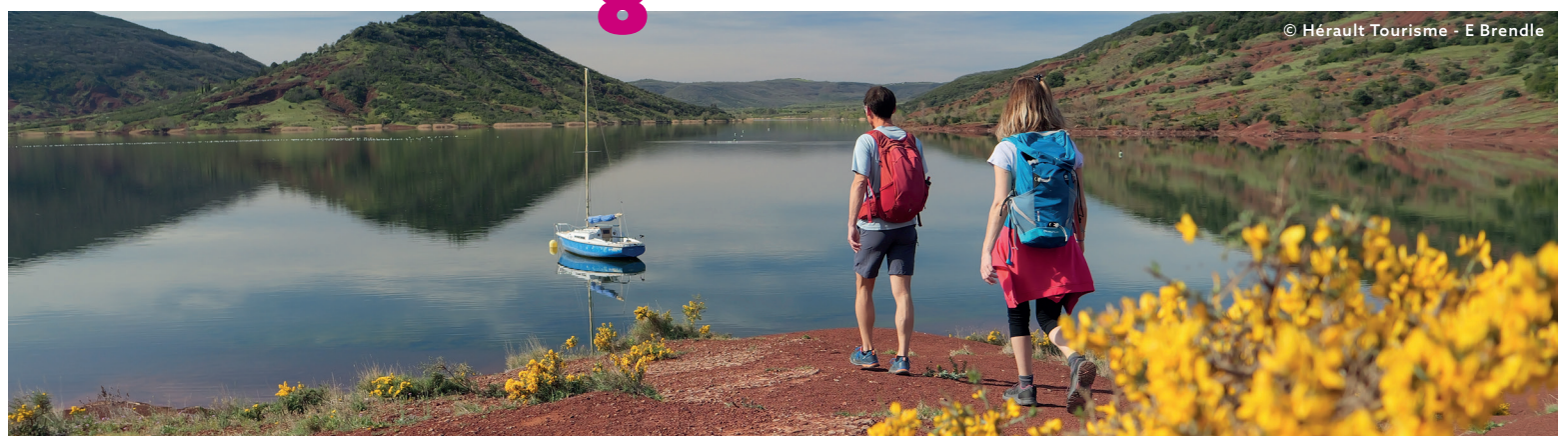
5



7



6



8

5. CITÉ DE MINERVE, GORGES DE LA CESSÉ ET DU BRIAN

Labellisé depuis décembre 2025, ce paysage remarquable de l'Hérault se situe entre plaine viticole du Minervois (AOP) et avant-monts du Haut-Languedoc. Au cœur de ce territoire se trouve la cité médiévale de Minerve, ancienne place forte cathare mais aussi l'un des « Plus Beaux Villages de France ». Le site compte également des causses arides où alternent la garrigue et les vignes, des gorges profondes qui les entaillent, des piémonts qui les entourent, une nature géologique singulière, de nombreux vestiges archéologiques et du petit patrimoine rural. Le tout, site classé de 2848 ha, constitue un ensemble d'une valeur patrimoniale exceptionnelle à explorer absolument !

6. CIRQUE DE NAVACELLES

En 2017, le Cirque de Navacelles devient le quinzième « Grand Site de France » ; son label a été renouvelé en 2024. Une évidence pour ce territoire des Causses et Cévennes, inscrit au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO en juin 2011, au titre des paysages culturels de l'agropastoralisme méditerranéen. Ce cirque de 2 km de diamètre et 300 m de profondeur est une curiosité géologique véritablement impressionnante. Situé au cœur des gorges de la Vis, entre les Causses de Blandas (Gard) et du Larzac (Hérault), le cirque de Navacelles, à cheval sur le Département du Gard, est une des pépites de l'Hérault. C'est à pied qu'il faut l'appréhender. Plusieurs sentiers descendent jusqu'au hameau de Navacelles en passant d'un causse à l'autre et en sillonnant les Gorges de la Vis : GR7, chemin de Saint-Guilhem, sentier du facteur.

7. GORGES DE L'HÉRAULT SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT

Labellisées « Grand Site de France » en 2010 et renouvelées en 2018, les Gorges de l'Hérault – Saint-Guilhem-le-Désert cumulent villages et paysages naturels d'exception. Saint-Guilhem-le-Désert, l'un des « Plus Beaux Villages de France » est réputé pour sa célèbre cité médiévale et l'abbaye de Gellone qui, comme le Pont du Diable sont sur le chemin d'Arles (voir p.6). Chemin ins-

crit au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Les randonneurs apprécient en particulier les canyons, comme le Cirque de l'Infernet et les Fenestrettes en raison des gorges dotées de puissantes tours rocheuses et de grands éboulis.

8. SALAGOU - CIRQUE DE MOURÈZE

Labellisé « Grand Site de France » en 2024, le site Salagou-Cirque de Mourèze est déjà inscrit comme site et monument naturel à protéger. Par ailleurs, ce site est entièrement dans le « Géoparc Terres d'Hérault » qui, depuis avril 2026 est labellisé Géoparc mondial UNESCO (voir p.2). Témoin de l'histoire récente des grands aménagements et d'une modification du paysage, le lac du Salagou est né il y a 50 ans. Il est cerné par de hauts plateaux dominant la vallée du Salagou et le cirque de Mourèze qui marquent ses limites en relief. La roche rouge, « ruffe », plonge dans les eaux bleues du lac. Ce minéral concentre un patrimoine géologique et paléontologique d'intérêt international ; saisissant, lunaire, totalement insolite.

9. CANAL DU MIDI BÉZIERS-MÉDITERRANÉE LANGUEDOC MÉDITERRANÉE

En projet de labellisation « Grand Site de France », le canal du Midi, Béziers Languedoc Méditerranée, ouvrage emblématique du XVII^e est inscrit au patrimoine mondial par l'UNESCO en 1996 (voir p.3). Le projet de labellisation « Grand Site de France » est porté par une association regroupant plusieurs collectivités. Il a pour ambition de préserver la valeur naturelle et paysagère sur cette portion du canal qui compte les 9 écluses de Fonseranes et le Tunnel du Malpas, deux ouvrages emblématiques de Pierre-Paul Riquet, l'ingénieur qui a conçu et réalisé ces travaux. Béziers, justement valorisée dans ce projet, perchée au-dessus du canal, semble le dominer et sublimer la grandeur de l'ensemble ; cette portion est souvent considérée comme la plus admirable du canal. Et donc un projet de labellisation parfaitement justifié.

herault-tourisme.com

COMPOSTELLE

LES JOYAUX UNESCO HÉRAULTAIS

La partie héraultaise de la voie d'Arles, sentier de Compostelle classé UNESCO, est jalonnée de trésors patrimoniaux, eux-mêmes classés, et de décors naturels époustouflants. Le sentier est géré par le Comité départemental de la Randonnée Pédestre et certains tronçons sont entretenus par les soins des rando-pisteurs du Département.

La voie d'Arles GR® 653, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1998, traverse neuf départements, dont l'Hérault avant de rejoindre l'Espagne. Ce chemin de Compostelle, de près de 1 000 km, est l'une des quatre voies symboliques conduisant au lieu saint en terre espagnole. C'est également le trait d'union entre Méditerranée et Atlantique. Dans l'Hérault, le parcours d'est en ouest se révèle particulièrement riche en décors naturels grandioses, sites patrimoniaux classés à l'UNESCO, découvertes spirituelles et cités chargées d'histoire.

L'étape de Montpellier à Saint-Guilhem-le-Désert cultive les contrastes. Au cœur très urbain de la ville succède rapidement un environnement plus naturel avec des paysages de garrigue, anciennes drailles utilisées pour la transhumance et vallées verdoyantes. Cette étape passe par le pont du Diable, entre Aniane et Saint-Jean-de-Fos, puis conduit à l'abbaye de Gellone à Saint-Guilhem-le-Désert (voir p.4).

La voie d'Arles pénètre dans le parc naturel régional du Haut-Languedoc

Jusqu'à Lodève, la voie d'Arles s'élève progressivement à travers les somptueuses gorges de l'Hérault avant d'atteindre les reliefs escarpés du Rocher des Vierges. La montée entre vignes et collines mène ensuite à Saint-Jean-de-la-Blaquière avant de descendre vers Lodève, nichée aux portes du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc. Cette ancienne cité drapière au passé prospère, héberge un unique et immense trésor national : la Manufacture nationale de tapis de la Savonnerie (voir p.4). Après Lodève, la voie d'Arles pénètre dans le parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Ce territoire couvert de forêts et de pâturages, de lacs et de ruisseaux abrite une importante biodiversité : plus de 210 espèces d'oiseaux, 2 300 plantes, des dizaines de poissons, près de 80 mammifères et quelque 2 400 invertébrés (insectes, mollusques...).

Le parc est également l'occasion de découvrir un patrimoine culinaire paysan particulièrement original : charcuteries des monts de Lacaune, champignons, soupe au fromage, ragoût d'escobilhas, daube, chichouée. Des gourmandises en accord mets et vins puisque la voie d'Arles longe des vignobles héraultais réputés.

Le chemin de Saint-Jacques ou le chemin jacquaire emprunte des sentiers soigneusement

entretenus (ci-dessous) grâce au service des rando-pisteurs au Département.



© P. Hilaire



L'ENTRETIEN

NICOLAS VALETTE

"UN RANDO-PISTEUR A LE PLUS BEAU BUREAU QUI PUISSE EXISTER"

Nicolas Valette travaille depuis 13 ans dans le service des rando-pisteurs au Département de l'Hérault. Il est aujourd'hui chef de ce service qui compte 27 rando-pisteurs avec lui.

Quelles sont vos missions sur le chemin de Compostelle ?

Nous ne travaillons pas seulement sur le chemin de Compostelle mais il se superpose aux itinéraires qu'on entretient déjà. Les rando-pisteurs entretiennent les chemins qui sont en gestion départementale. Nous nous occupons du débroussaillage,

élagage, abattage pour des raisons de sécurité, balisage, montage de murets en pierres sèches, caladage c'est-à-dire installation de pierres au sol pour pouvoir marcher. Au total, 1 140 km pour ces 52 promenades rando, PR®, balisés en jaune. Nous assurons aussi l'entretien de la Passa Meridia, 550 km balisés par des bornes vertes métalliques. Cet itinéraire, spécifique à l'Hérault, a été mis en place pour relier tous les domaines départementaux entre eux à cheval et en calèche. Aujourd'hui, il se pratique toujours à cheval mais aussi à pied et à vélo.

Nous entretenons aussi la voie verte, PassaPaïs, de Bédarieux jusqu'à Courniou.

Comment se répartissent vos tâches sur l'année ?

Les rando-pisteurs sont sur le terrain toute l'année qu'il neige, vente, pluie ou qu'il fasse chaud mais avec des mesures de protection des agents en cas de canicule.

Est-ce que vous arrivez encore à vous émerveiller en travaillant ?

Oui, bien sûr. Sur le chemin de Compostelle, les paysages

sont magnifiques comme les Fenestrettes au-dessus de Saint-Guilhem. Et puis on sort à différentes saisons et à chaque fois les paysages sont différents.

Est-ce que ce genre de service existe ailleurs ?

Non. L'entretien des PR®, promenade et rando, peut se faire par différentes entités : les départements, communautés de communes. Elles n'ont pas toutes les mêmes moyens. Nous avons la chance d'avoir un service en gestion départementale qui ne fait que ça.

Quelle est la dernière nouveauté pour vos rando-pisteurs ?

J'ai mis en place dans le service depuis 2023 une analyse des pratiques du rando-pisteur pour qu'elles soient les plus vertueuses possibles. Il s'agit d'actions à mettre en œuvre pour préserver au mieux la biodiversité grâce à une « carte enjeux environnementaux » et une « fiche fauche » qui définissent de quelle manière on va travailler pour préserver des espèces rares comme le lézard ocellé en élaguant à certaines heures pour ne pas les gêner.

CAUSSES ET CÉVENNES

TRANSHUMANCE

Dans le département de l'Hérault, « Transhumance » et le « Bien des Causse et Cévennes » sont étroitement mêlés. Les deux sont classés au patrimoine mondial de l'UNESCO. De plus, les deux fêteront ensemble 2026 déclarée année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux.

Le Département de l'Hérault est membre fondateur de l'entente interdépartementale des Causse et Cévennes. Depuis 2011, le « Bien des Causse et Cévennes » est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO comme paysage culturel vivant de l'agro-pastoralisme méditerranéen. Une partie de ce territoire exceptionnel s'étend dans le nord-ouest de l'Hérault, où l'élevage extensif et la transhumance ont façonné, au fil des siècles, des paysages remarquables et un patrimoine culturel unique.

De son côté, la « Transhumance » est inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO en 2023. Cette reconnaissance internationale célèbre le déplacement saisonnier des troupeaux entre plaines et montagnes, mais aussi l'ensemble des savoir-faire, traditions et connaissances environnementales qui l'accompagnent. Dans l'Hérault, des générations d'éleveurs et de bergers perpétuent ces pratiques sur les hauts plateaux, les causse et les massifs du Caroux et de l'Espinoise.



Bienfaits des pratiques pastorales vis-à-vis du changement climatique et de la biodiversité

La « Transhumance » est une convention UNESCO immatérielle « qui existe depuis 2003, et nécessite de démontrer dans le dossier à présenter à l'UNESCO qu'il existe une communauté pratiquante qui considère ces pratiques comme patrimoniales. Les deux classements sont complémentaires », mentionne Dominique Lyszczarz, chargé de mission à l'entente interdépartementale des Causse et Cévennes. Une belle opportunité pour établir le lien entre pastoralisme, écosystèmes et cultures traditionnelles qui y sont associées. L'objectif est de démontrer l'absolue nécessité d'élaborer de meilleures politiques destinées à favoriser les systèmes de production à caractère pastoral ainsi que la vie des communautés pastorales. À ce titre, le Département de l'Hérault est exemplaire

puisque cet élevage ancestral devient une réponse innovante aux défis climatiques et à la préservation de la biodiversité. Le pastoralisme rend, en effet, de nombreux services écosystémiques comme le contrôle de la prolifération de la végétation, la séquestration du carbone et la rétention d'eau. Le pastoralisme contribue également à l'entretien et la beauté des paysages qu'il façonne et à la prévention des incendies. Les troupeaux entretiennent les habitats et les mosaïques de végétation indispensables à certaines espèces. Et, *in fine*, il promeut une alimentation plus durable. Le pastoralisme offre également des produits gastronomiques de grande qualité, et contribue ainsi à l'attractivité touristique de ce territoire. C'est l'occasion de participer à la Fête des Espaces Naturels Sensibles le dimanche 13 septembre au Domaine départemental de Roussières (voir p.8).



3 QUESTIONS À ? CHRISTOPHE MORG,

VICE-PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT DÉLÉGUÉ À L'ENVIRONNEMENT

Depuis quand l'environnement est-il une priorité du Département ?

Depuis 40 ans, le Département est l'un des premiers à avoir mis en place les espaces naturels sensibles (ENS). On préempte des terres sur les 342 communes du département. On dispose aujourd'hui de 9 500 hectares qui sont la propriété du Département, de grandes et de petites parcelles comme en bord de rivière pour protéger les espèces. À Saint-Martin-de-Londres, on a acquis au fil des années 400 hectares du côté du ravin des Arcs, destinés à protéger l'aigle de Bonelli.

Comment le Département soutient le pastoralisme ?

En mettant à disposition des bergers des terrains et des bâtiments départementaux gratuitement. À Roussières, un berger est installé sur un domaine départemental avec des terres autour. De plus, le Département avec ses rando-pisteurs entretient les drailles empruntées au moment de la transhumance.

Quelles sont les conséquences du double classement UNESCO du « Bien des Causse et Cévennes » et de la « Transhumance » sur la protection de l'environnement ?

Il y a des contraintes ; on ne peut pas faire ce qu'on veut en termes de construction et d'aménagement. Il faut respecter l'environnement. C'est une fierté pour nous.

L'élevage d'ovins existe depuis des millénaires dans le Département. Les troupeaux comptent de 100 à 1 000 bêtes. Mais l'élevage est en perte de vitesse. Le métier de berger est difficile.

BRUNO SERYES 55 ANS DE TRANSHUMANCE

Bruno Seryes est entré en transhumance à l'âge de 5 ans. Et depuis, chaque été, précisément mi-juin, il accompagne son troupeau en estive désormais au Pont-de-Montvert au pied du Mont-Lozère. La transhumance dure 8 jours. « Les plus anciennes brebis connaissent la route ». Suivent 3 mois d'estive. Un séjour bu-

colique mais pas de tout repos avec un troupeau de 1 100 brebis à soigner. « Je travaille de 6 h jusqu'à 23 h, 7 jours sur 7. La journée commence le matin avec les soins sur certaines brebis blessées puis je sors le troupeau de l'enclos de nuit et je le suis. Je gère l'herbe pour en avoir assez jusqu'à la fin de la saison. Il faut aussi nettoyer le parc pour enlever le fumier. Le gardiennage et la surveillance sont importants parce que nous avons des problèmes de prédation ».

SCÈNE DE BAYSSAN

📍 Béziers

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

- **Présentation de la saison 26–27**
En une heure trente top chrono, découvrez la nouvelle saison en présence d'artistes et de partenaires invités.
À 17 h, suivi d'un verre de l'amitié
Gratuit. Sur résa au 04 67 28 37 32
- **Visites guidées du domaine et du théâtre**
Plongez dans les coulisses de la Scène de Bayssan
Plusieurs créneaux : 10 h 30, 14 h et 15 h 30. Durée : 1 h 30
Gratuit. Infos : 04 67 28 37 32
- **30 ans canal du Midi à l'UNESCO**
Rando culturelle
À la découverte des paysages, de la scène de Bayssan aux écluses de Fonseranes. Balade de 8 km.
Départ 9 h 30 devant le parvis du théâtre. Inscription : scenedebayssan.fr
ou Tél : 04 67 28 37 32

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

- **Concert – Patrimoine en danger**
Chœur symphonique de Montpellier
Un voyage musical où spiritualité et espoir traversent les époques, pour redécouvrir un patrimoine fragile et essentiel.
À 17 h
Gratuit. Sur résa au 04 67 28 37 32

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

- **Spectacle « Transports exceptionnels »**
Un danseur et une pelleteuse se rencontrent dans un duo inattendu.
À 16 h
Gratuit. Sur résa au 04 67 28 37 32
- **30 ans canal du Midi à l'UNESCO**
Exposition Histoire et paysages du canal du Midi
Mise en lumière de la valeur universelle du canal du Midi et son lien au territoire : pourquoi le canal du Midi ? L'impact du chantier sur les territoires et les paysages, son développement économique, les usages de l'eau au fil du temps, le canal aujourd'hui. Un héritage à transmettre.
9 h-12 h / 14 h-17 h en visite libre
Infos : 04 67 28 37 32
Parking gratuit

scenedebayssan.fr

AGENDA

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

- 📍 **Domaine départemental de Roussières à Viols-en-laval**
- **Tous au vert, fêtons le pastoralisme dans nos espaces naturels sensibles**
Découverte d'un vaste domaine de 600 hectares dans la tradition de l'élevage millénaire, le long des sentiers pastoraux : course d'orientation, balades, ateliers, exposition, projection, spectacle, rencontre avec un berger et bien d'autres surprises.
Tout public / Gratuit
De 11 h à 17 h
Parking gratuit, aire de pique-nique et restauration sur place

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

- 📍 **Maison du Malpas**
- **Rando vélo culturelle**
30^e anniversaire du canal du Midi.
Une boucle de 19 km vers Capestang et une boucle de 18 km vers Béziers.
Départs 9 h, 9 h 30, 13 h 30 et 14 h.
Maxi 12 personnes par groupe.
Gratuit sur inscription
Info résa : 04 67 28 37 32

DU 14 SEPTEMBRE AU 7 OCTOBRE

- 📍 **Théâtre de l'Albarède, Ganges**
Exposition Portraits d'éleveurs des Causses et Cévennes
Infos : 04 67 73 15 62

- **1^{er} octobre** : Documentaire *Au Rythme des Troupeaux : un an dans la vie de jeunes bergers*. Réalisation : Yohan Guignard. Projection suivie d'un échange en présence du comédien, Lucas Gentil.
À 14 h
- **6 octobre** : représentation du spectacle *Garder* : théâtre documenté à la rencontre du berger et de son chien. Écrit et interprété par Lucas Gentil. Mise en scène : Tom Politano. Échanges après le spectacle.
À 14 h
Sur réservation

DU MARDI 6 AU SAMEDI 10 OCTOBRE

- 📍 **Gignac**
- **Fête du Géoparc Terres d'Hérault**
Visites guidées, ateliers, dégustations et animations pour tous.
Programme sur : geoparc.herault.fr

PIERRESVIVES

📍 Montpellier

DU 10 NOVEMBRE AU 5 DÉCEMBRE

- **Chemins de traverse-Paysages culturels du patrimoine mondial**
Exposition de photos grand format sur la diversité des paysages agricoles et pastoraux de l'Hérault, en France et dans le monde, qui met en lumière la richesse et la fragilité des paysages culturels reconnus par l'Unesco pour leur valeur universelle exceptionnelle. Elle présente comment l'agriculture à travers le temps a façonné ces paysages, créant un patrimoine à la fois naturel et humain.
Tout public
Entrée libre et gratuite
Accueil des groupes : mardi et jeudi sur réservation

VENDREDI 20 ET SAMEDI 21 NOVEMBRE

- **Espace game Chemin de traverse Causses et Cévennes**
Un trésor oublié depuis bien longtemps, un bureau laissé en l'état... Votre mission sera de retrouver la trace de ce trésor en 30 minutes !
À 11 h et à 15 h
À partir de 11 ans
Gratuit sur inscription
au 04 67 67 30 00

SAMEDI 21 NOVEMBRE

- **Visite commentée de l'expo Chemins de traverse-Paysages culturels du patrimoine mondial**
À 10 h 30 et 14 h 30
Accès libre et gratuit

MARDI 24 NOVEMBRE

- **Ciné Rando - Projection débat : En transhumance vers le bonheur**
Film de Marc Kanne.
En présence du réalisateur.
À 18 h, précédée d'une visite commentée de l'expo à 17 h
Accès gratuit sans réservation

SAMEDI 28 NOVEMBRE

- **Cinéma jeunesse : Année du Pastoralisme**
Projection du film *Le chien jaune de Mongolie*
À 14 h 30
Gratuit
À partir de 7 ans

pierresvives.herault.fr